

A.S.T. GROUPE

Société Anonyme au capital de 4 645 083,96 euros
Siège social : 78 Rue Elisée Reclus, 69150 DECINES CHARPIEU
392 549 820 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JANVIER 2022

ORDRE DU JOUR

- Examen du rapport du Conseil d'Administration ;
- Approbation du projet de transfert des titres de la Société sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris ; pouvoirs à donner au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre le transfert de cotation ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION – *Approbation du projet de transfert de la cotation des titres de la Société sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris et pouvoirs à donner au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre le transfert de cotation*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

approuve, conformément aux dispositions de l'article L. 421-14 V du Code monétaire et financier, le projet de demande de radiation des titres de la Société des négociations sur le marché Euronext Paris et d'admission concomitante aux négociations sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris, et

donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à l'effet de mettre en œuvre ce transfert de marché de cotation.

DEUXIEME RESOLUTION – *Pouvoir pour l'accomplissement des formalités*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.